

	EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE	<i>Délibération</i>
	Séance publique du 24 mai 2019	N° 2019-324

Convocation du 17 mai 2019

Aujourd'hui vendredi 24 mai 2019 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Patrick BOBET, Président de Bordeaux Métropole.

ETAIENT PRESENTS :

M. Patrick BOBET, M. Alain ANZIANI, M. Nicolas FLORIAN, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Christophe DUPRAT, Mme Christine BOST, M. Jean-François EGRON, M. Franck RAYNAL, M. Jacques MANGON, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Patrick PUJOL, Mme Anne-Lise JACQUET, M. Fabien ROBERT, Mme Claude MELLIER, M. Michel DUCHENE, M. Jean TOUZEAU, Mme Anne WALRYCK, M. Dominique ALCALA, M. Max COLES, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Véronique FERREIRA, M. Michel HERITIE, Mme Andréa KISS, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, M. Kévin SUBRENAT, M. Alain TURBY, M. Jean-Pierre TURON, M. Michel VERNEJOUL, Mme Josiane ZAMBON, Mme Emmanuelle AJON, M. Erick AOUIZERATE, Mme Cécile BARRIERE, Mme Léna BEAULIEU, Mme Odile BLEIN, Mme Isabelle BOUDINEAU, M. Jacques BOUTEYRE, Mme Marie-Christine BOUTHEAU, Mme Anne BREZILLON, M. Nicolas BRUGERE, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Alain CAZABONNE, M. Didier CAZABONNE, Mme Chantal CHABBAT, M. Gérard CHAUSSET, Mme Solène CHAZAL-COUCAUD, Mme Brigitte COLLET, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Louis DAVID, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Michèle DELAUNAY, M. Stéphan DELAUX, M. Arnaud DELLU, Mme Laurence DESSERTINE, M. Gérard DUBOS, Mme Michèle FAORO, M. Vincent FELTESSE, M. Marik FETOUH, M. Jean-Claude FEUGAS, Mme Florence FORZY-RAFFARD, M. Philippe FRAILE MARTIN, Mme Magali FRONZES, M. Guillaume GARRIGUES, M. Max GUICHARD, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, M. Daniel HICKEL, M. Pierre HURMIC, Mme Martine JARDINE, Mme Laetitia JARTY-ROY, M. François JAY, M. Franck JOANDET, M. Bernard JUNCA, Mme Conchita LACUEY, M. Bernard LE ROUX, Mme Anne-Marie LEMAIRE, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Eric MARTIN, M. Thierry MILLET, M. Jacques PADIE, Mme Christine PEYRE, Mme Arielle PIAZZA, M. Michel POIGNONEC, Mme Dominique POUSTYNNIKOFF, M. Benoît RAUTUREAU, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alain SILVESTRE, Mme Gladys THIEBAULT, Mme Anne-Marie TOURNEPICHE, M. Serge TOURNERIE, Mme Elisabeth TOUTON, M. Thierry TRIJOLET, Mme Marie-Hélène VILLANOVE.

EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:

M. Michel LABARDIN à M. Daniel HICKEL
Mme Agnès VERSEPUY à M. Alain TURBY
Mme Brigitte TERRAZA à Mme Véronique FERREIRA
Mme Maribel BERNARD à Mme Emmanuelle CUNY
M. Guillaume BOURROUILH-PAREGE à M. Gérard DUBOS
Mme Anne-Marie CAZALET à M. Philippe FRAILE MARTIN
M. Yohan DAVID à M. Guillaume GARRIGUES
M. Jacques GUICHOUX à M. Serge TOURNERIE
Mme Dominique IRIART à Mme Chantal CHABBAT
M. Marc LAFOSSE à Mme Laetitia JARTY-ROY
Mme Emilie MACERON-CAZENAVE à M. Eric MARTIN
M. Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM à Mme Gladys THIEBAULT
Mme Marie RECALDE à M. Alain ANZIANI

PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :

Mme Isabelle BOUDINEAU à M. Arnaud DELLU jusqu'à 10h30
Mme Elisabeth TOUTON à Mme Brigitte COLLET à partir de 11h00
M. Michel VERNEJOUL à M. Jean TOUZEAU à partir de 11h00
Mme Nathalie DELATTRE à Mme Cécile BARRIERE à partir de 11h10
M. Alain CAZABONNE à M. Jacques BOUTEYRE à partir de 11h15
M. Nicolas FLORIAN à M. Stéphan DELAUX à partir de 11h30
Mme Christine BOST à Mme Béatrice DE FRANCOIS à partir de 11h20
Mme Conchita LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU à partir de 11h30
M. Didier CAZABONNE à Mme Solène CHAZAL-COUCAUD à partir de 11h40
M. Alain SILVESTRE à M. Jean-Pierre GUYOMARC'H à partir de 11h40
M. Bernard LE ROUX à M. Thierry TRIJOLET à partir de 12h00
Mme Marie-Christine BOUTHEAU à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE à partir de 12h15

EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :

LA SEANCE EST OUVERTE

	Conseil du 24 mai 2019	<i>Délibération</i>
	Direction générale Valorisation du territoire Direction de l'habitat et de la politique de la ville	N° 2019-324

Bordeaux - Attribution d'une subvention d'investissement pour une étude de marché commerces, artisanat et services sur le quartier prioritaire du Grand Parc - Année 2019 - Décision - Autorisation

Monsieur Jean TOUZEAU présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

1. Le contexte

Le quartier du Grand Parc, inscrit dans la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville, accueille près de 4 000 logements et 11 000 habitants sur une superficie d'environ 60 hectares.

Le Grand Parc a fait l'objet d'une réflexion globale et partenariale entre 2012 et 2014. La ville de Bordeaux, Bordeaux Métropole, les bailleurs Aquitanis, InCité et la Caisse des dépôts et consignations (CDC) Habitat, ainsi que la Polyclinique Bordeaux nord Aquitaine, ont validé le Projet de renouvellement urbain du Grand Parc en mars 2014. Celui-ci a pris la forme d'un plan d'actions coordonnées visant à améliorer le fonctionnement du quartier et mieux l'aménager.

Le projet s'articule ainsi autour de quatre axes :

- mieux relier le quartier avec son environnement immédiat,
- aménager les places du quartier en lieux de rencontre,
- rendre les espaces verts aux habitants pour qu'ils deviennent de réels lieux de vie,
- habiter : valoriser le patrimoine existant et proposer de nouveaux modes d'habiter.

Ce projet permet de renforcer l'attractivité du quartier et de retisser des liens fonctionnels et affectifs avec les espaces environnants. Lieu de vie aujourd'hui, il s'agit aussi d'en faire un lieu de destination pour l'ensemble des bordelais.

2. Les objectifs stratégiques de l'étude

La ville et ses partenaires ont réalisé une étude de marché commerces, artisanat et services sur le périmètre élargi du Grand Parc dont les principaux objectifs étaient de :

- identifier le contexte sociodémographique, économique et concurrentiel à l'échelle du quartier,
- évaluer le marché théorique sur les différents secteurs du quartier,
- construire une approche critique du fonctionnement du centre commercial Europe,
- définir un programme commercial et de services précis pour le Grand Parc : pieds d'immeubles, centres commerciaux et marché hebdomadaire.

Au-delà de l'étude et de ses préconisations, il s'est agi d'établir un constat partagé par l'ensemble des acteurs des enjeux identifiés par tous et des scénari qui relèvent d'une dynamique collective. La démarche a, en ce sens, privilégié les échanges et les remontées du terrain. Une enquête d'usagers nécessaire dans la perception des pratiques marchandes, de l'image du quartier et des activités présentes a été réalisée.

3. Périmètre de l'étude

L'étude a été conduite sur le périmètre du Projet de renouvellement urbain du Grand Parc.

4. Gouvernance et durée de l'étude

La maîtrise d'ouvrage de l'étude a été exercée par la ville de Bordeaux en partenariat avec la Caisse des dépôts et consignations (CDC), Bordeaux Métropole et les bailleurs Aquitanis, Incité et CDC Habitat. Le pilotage technique a été assuré par Bordeaux Métropole.

Le comité de pilotage, composé des élus référents de la ville et de la Métropole, des directeurs concernés des organismes ou services partenaires de l'étude (Caisse des dépôts, Aquitanis, Incité et CDC Habitat) et des directeurs référents à la ville et à la Métropole, s'est réuni deux fois pendant la durée de l'étude.

Des ateliers de travail ont permis de suivre l'avancée des différentes missions du prestataire et de garantir la cohérence des actions des collectivités publiques et des partenaires.

La durée de l'étude a été de 5 mois.

5. Plan de financement et participation métropolitaine

La participation de Bordeaux Métropole définie pour un ratio maximum de 12,5% du coût de l'étude globale, serait de trois mille neuf cent quatre-vingt-quinze euros (3 995 € TTC).

Au regard de l'importance de cette étude pour l'ensemble du quartier, les autres partenaires intervenant sur le quartier la soutiennent aussi selon le plan de financement suivant :

Plan de financement

Cofinanceurs	Montant (TTC)
Ville de Bordeaux	4 794 €
Bordeaux Métropole	3 995 €
Aquitanis	2 397 €
InCité	3 995 €
CDC Habitat	799 €
Caisse des dépôts et consignations	15 980 €
Total	31 960 €

Le versement de l'aide métropolitaine serait effectué après la date d'achèvement de l'étude.

L'engagement de Bordeaux Métropole

La ville de Bordeaux demande une participation financière à Bordeaux Métropole, à la Caisse des dépôts et consignations, aux bailleurs Aquitanis, InCité et CDC Habitat pour la réalisation de cette étude de marché commerces, artisanat et services sur le quartier du Grand Parc. Bordeaux Métropole s'engagerait sur le financement de l'étude de marché sur le quartier du Grand Parc avec la ville de Bordeaux, la Caisse des dépôts et consignations, les bailleurs Aquitanis, InCité et CDC Habitat.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU les articles L 5217-2 et L 1611-4 Code général des collectivités territoriales,

VU la loi n° 2014-173 du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine,

VU la convention cadre du Contrat de ville de la Métropole Bordelaise 2015-2020,

CONSIDERANT QUE le quartier du Grand Parc inscrit dans la nouvelle géographie prioritaire de la politique de la ville nécessite une réflexion sur les commerces, l'artisanat et les services.

ENTENDU le rapport de présentation

DECIDE

Article unique : de verser l'aide de Bordeaux Métropole d'un montant de 3 995 euros TTC à la ville de Bordeaux pour l'étude de marché commerces, artisanat et services du Grand Parc, sur les crédits ouverts au budget principal Chapitre 204 compte 2041411-844.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.
Abstention : Monsieur JAY;

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 24 mai 2019

REÇU EN PRÉFECTURE LE : 27 MAI 2019	Pour expédition conforme, le Vice-président, Monsieur Jean TOUZEAU
PUBLIÉ LE : 27 MAI 2019	